



207/16

NOVEMBRE 1994



Lille Actualités



Accompagner plutôt qu'assister

Pour aider à l'insertion des personnes en difficulté et lutter contre l'exclusion, les soutiens ne doivent pas être passifs ● Les actions commencent dès le plus jeune âge, dans les crèches, halte-garderies, lieux d'accueil parents-enfants ● L'accès au logement est une étape nécessaire à laquelle les bénéficiaires de certains dispositifs sont associés ● Plus qu'une ressource, le RMI, c'est aussi une oreille attentive et des moyens pour s'engager sur la voie de l'insertion professionnelle et donc sociale ●

SOMMAIRE

Projecteur :
Le CCPD P. 4

● Des moyens et des actions pour lutter contre la délinquance

Dossier :
L'action sociale ... P. 5 à 7

● Comment favoriser l'insertion des personnes en difficulté ?

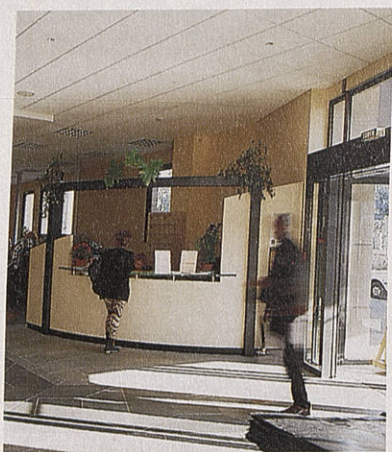
Expression politique des Groupes du Conseil Municipal P. 8 et 9

Enquête :
Le nouveau plan de circulation lillois P. 10 et 11

● Lille reste ville ouverte !

«Ainsi le CCPD permet aux différents acteurs de se rencontrer et mettre leurs ...»
(Projecteur : le CCPD, page 4)

MAIRIE



Le 15 octobre dernier, la nouvelle mairie de quartier de Lille-Sud a été inaugurée. Quittant des locaux devenus trop petits, rue Lazare Garreau, pour le 83, de la rue du Faubourg des Postes, elle permet un accueil plus personnalisé des habitants. Ses numéros d'appel téléphoniques sont les suivants:

- Lignes principales: 20.49.51.50 ou 20.53.44.40.
- Espace social: 20.88.49.22.
- Espace administratif: 20.88.49.23.
- Espace RMI: 20.88.49.21.
- Secrétariat: 20.49.01.09.

TERRAINS DE PROXIMITÉ

Deux équipes intervenant sur les terrains sportifs de proximité et Surfaces aménagées à caractère d'animation sportive ont été mises en place depuis cet été dans le cadre du Contrat de Ville 94.

La première composée d'un ouvrier qualifié et de deux jeunes en contrat d'apprentissage assure la maintenance



et l'entretien de ces surfaces. La deuxième équipe, quant à elle, est composée de 3 jeunes animateurs sportifs (ils seront 5 en 95) qui sont affectés dans les quartiers de Lille-Sud, Moulins, Faubourg de Béthune et Fives.

L'HOSPICE GÉNÉRAL RAJEUNI

L'Hospice Général, situé avenue du Peuple Belge dans le quartier du Vieux-Lille est un bâtiment plein d'Histoire. Une nouvelle page a été tournée avec le début des travaux de sa rénovation, pour accueillir les 2 200 étudiants de l'Institut d'Administration des Entreprises de Lille (I.A.E.) en 1995. Cette opération se monte à près de 50,4 millions de francs et concernera 10 000 m² du bâtiment. Une autre partie sera également rénovée avec pour objectif la création de logements.



RECHERCHE TERRAIN DÉSESPÉRÉMENT

L'installation d'un Hôtel de Police à Lille se fait attendre depuis plusieurs années. La mairie avait mis un terrain à la disposition du ministère de l'Intérieur, à Fives, mais le projet ne se concrétise pas. Récemment interrogé à ce sujet, le ministre a promis une nouvelle solution pour fin 95.

Travaux

D'ici la fin du mois de novembre, différentes opérations de sécurité écoles seront réalisées dans les 10 quartiers de Lille, avec la création d'avancées de trottoirs et la pose de mobilier urbain. D'autres travaux de voirie sont en cours de réalisation ou en phase d'achèvement comme la rue d'Isly dans le quartier de Vauban-Esquermes ou la rue Royale dans le Vieux-Lille. Cette dernière sera terminée pour la mi-décembre en fonction des conditions climatiques. De plus, le parking gratuit de 1 500 places, du Champ de Mars près du Parc de Loisirs de la Citadelle, sera rénové durant 2 mois en novembre et décembre.

Déménagements

Chaque année, durant la période scolaire, divers travaux de rénovation sont réalisés dans les établissements de la Ville. C'est ainsi qu'en septembre dernier, les élèves de la maternelle Perrault ont découvert leur nouvelle école. Celle-ci a, en effet, emménagé dans le groupe scolaire Sévigné, car le futur périphérique Est sera construit à son emplacement. A Pâques, c'est l'école Jules Ferry, qui quittera la rue Tolstoi pour l'école Cabanis dans le quartier de Fives.

Zénith

ZZ Top, groupe mythique de rock Texan, va débiter le 26 novembre prochain sa tournée mondiale au Zénith de Lille-Grand-Palais. Depuis des années, les Lillois attendaient une grande salle de concert pouvant accueillir les grandes tournées mondiales, mais aussi du classique, du jazz, de la danse... Selon la configuration de la salle, le Zénith-Aréna pourra accueillir de 5 000 à 7 000 personnes. Un programme varié est déjà en préparation pour la fin de l'année et pour 1995.

Opah

Au terme d'une convention, signée avec l'Etat, la Région, la Communauté Urbaine de Lille et d'autres partenaires, et après une enquête effectuée auprès de la population, la ville de Lille propose aux habitants de certaines zones des quartiers de Wazemmes, Moulins et du Sud, une opération d'amélioration de l'habitat sous la forme de primes et de subventions non remboursables et de prêts pour leur permettre d'engager des travaux de restauration. (contact: ARIM, 24, Place du Maréchal Leclerc - 59800 Lille - tél: 20.09.17.00).

Frédéric Vandenboogaerde
Bernard Verstraeten



**Conformément aux
dispositions de la
loi du 15/01/1990 sur
la communication des
collectivités en période
pré-électorale, ce numéro
de Lille-Actualités ne
comporte pas la rubrique
«Rencontre», portrait d'un
élu municipal.**

Réunir pour réfléchir : Le CCPD

Le CCPD (Conseil communal de prévention de la délinquance) a été créé en octobre 83 par délibération du conseil municipal. C'est un organisme de concertation, placé sous la présidence de Pierre Mauroy, qui rassemble différents partenaires: des représentants de l'Etat, de la ville de Lille, des associations, ... Il est devenu en un peu plus de 10 ans, un lieu de conception et d'action qui s'implique dans la constitution des réseaux de prévention dans les quartiers.

Le CCPD de Lille a été l'un des premiers créés en France, à titre préventif, avec celui d'Épinay, à la suite des émeutes qui ont eu lieu dans l'agglomération de Lyon dans les années 80,

2000 personnes environ, qui chaque jour, dans leurs différentes fonctions et responsabilités, agissent dans la lutte contre la délinquance.

Lieu de concertation, le CCPD a aussi permis à des structures telles que

et de ses 7 groupes de travail, le suivi administratif des différents dossiers qui concernent les actions de prévention et l'accueil des personnes condamnées à effectuer une peine de TIG (travail d'intérêt général), peine de substitution qui remplace la prison ferme pour la petite et moyenne délinquance. L'affectation des «tigistes» dans les services municipaux est effectuée par le secrétariat permanent en liaison avec le juge d'application des peines. Ils accomplissent divers travaux de maçonnerie, réparations des dommages liés au vandalisme (nettoyage des tags, réparation du matériel urbain), propreté de la ville, travaux d'entretien courant, travaux de peinture, réparation de jouets et livres mis à la disposition des enfants dans les crèches, aide au restaurant scolaire... Ce sont les délits liés à la petite et

entre les forces de l'ordre (police, gendarmerie), les magistrats, les élus, les représentants d'associations, les services hospitaliers, les habitants des quartiers,...

L'orientation principale du Conseil est de faire se rencontrer des gens qui n'ont rien à voir entre eux, hormis le fait d'avoir été touché à un moment donné par cette délinquance.

La toxicomanie est la cause principale des délits; depuis 93, le groupe de travail prévention des toxicomanies du CCPD a permis de mettre en place une stratégie de lutte contre la toxicomanie suivant 4 axes:

- **Mobiliser:** la ville dispose d'un réseau associatif fort qui impulse une réaction collective contre la drogue par une coopération entre l'action municipale, les interventions professionnelles et la mobilisation des habitants. La prévention est essentielle, il s'agit d'intervenir au plus tôt auprès des jeunes. Au Faubourg de Béthune, a été mise en place l'ARPEJ (association de rencontres parents et jeunes) qui permet d'instaurer le dialogue. Ce point d'accueil et d'écoute est destiné aux parents et proches de jeunes en difficulté, usagers ou non de produits toxiques. Deux autres points d'accueil de ce genre existent: à Lille-Sud (créé en 93) et Wazemmes (en 94).

- **Accueillir:** l'accueil permet aux toxicomanes d'entrer en contact avec les personnes et les structures qui pourront les aider à trouver une première aide et de s'orienter.

- **En sortir:** avec la dépendance de la drogue, seul, suivi par un médecin ou en milieu hospitalier. Le centre d'accueil méthadone ouvert rue de Bretagne est le premier centre de ce type dans la région. Il est géré par l'Association Cèdre Bleu. Il rassemble un réseau de médecins généralistes qui ont dans leur clientèle des toxicomanes consommateurs d'héroïne qui ont envie de se faire suivre et qui ont déjà entamé plusieurs cures de désintoxication sans succès. L'ouverture d'un second centre est prévue rue Ratisbonne et sera géré par le CHRU.

- **Retrouver sa place:** en se réinsérant socialement et professionnellement, quand le malade arrive en fin de cure. La ville de Lille s'est engagée à consacrer annuellement plus de 3 MF pendant 5 ans à ce but.

Sabine Duez

- **CCPD - Hôtel de Ville - place Roger Salengro - 1er étage - galerie centrale - porte A 136 - T 20.49.52.25.**



Le CCPD s'occupe également de l'affectation des personnes condamnées à effectuer une peine de TIG (travail d'intérêt général) dans les services municipaux.

pour aider une jeunesse née dans les banlieues. Il a permis de réunir de multiples partenaires qui travaillaient jusqu'alors indépendamment.

Le Conseil est constitué de 7 groupes de travail et rassemble un réseau permanent de 100 personnes environ, qui travaillent selon les axes suivants: recherche et connaissance des problèmes; délinquants et victimes; lutte contre les toxicomanies; informations; transports; actions et prévention précoce; structures de voisinage. Le nombre d'intervenants est de

l'Association d'aide aux victimes et de Médiation Pénale, ou le Groupement de prévention et d'accueil lillois (GPAL) de voir le jour.

Un secrétariat permanent

Pour permettre un fonctionnement efficace de ce Conseil, la Ville a mis à sa disposition un secrétariat permanent. Sa mission est d'assurer l'animation et le secrétariat des séances du Conseil qui se déroulent toutes les 6 semaines

moyenne délinquance qui sont les plus nombreux dans la ville: cambriolages, vols de voiture, vols à la roulotte, violence contre les personnes... Elle a des aspects multiples et sévit à travers toute la ville. La répression n'étant pas à elle seule suffisante, il a fallu appliquer le tryptique: répression-prévention-solidarité: ainsi, le CCPD permet aux différents acteurs de se rencontrer et mettre leurs idées en commun. Ces réunions favorisent les échanges, l'information et la mise en concordance des politiques répressives et préventives

L'action sociale : accompagner plutôt qu'assister

Favoriser l'insertion des personnes en difficulté et lutter contre l'exclusion ne doit pas signifier «assistance passive». Aux aides financières s'ajoute tout un arsenal d'actions qui privilégient la prévention, la promotion sociale, la confiance, le respect, l'accompagnement....



Pas d'assistance passive mais une promotion sociale, des liens de confiance et de respect.

Lille, comme toutes les communes françaises, exerce des compétences sociales. L'équation «chômage-drogue-insécurité» les pousse de plus en plus à aller au-delà des seules missions qui leur sont imposées, s'impliquant dans un domaine qui relève pourtant avant tout de l'Etat. «L'Alliance des villes d'innovation pour l'emploi» a réuni, à Lille, en octobre dernier, les représentants de 150 communes venus comparer des expériences, analyser des résultats, nourrir des réflexions, inventer des initiatives qui répondent aux besoins et attentes des populations. Dans ce dossier, nous avons choisi de nous pencher sur l'insertion des personnes en difficulté et la lutte contre l'exclusion, au travers d'actions concrètes menées par

la Ville, via ses services sociaux. Rappelons d'abord que concevoir de nouveaux dispositifs ne fait pas pour autant tomber aux oubliettes l'aide quotidienne, traditionnelle et indispensable sur le plan humain. Il existe un pôle d'Action Sociale Individuelle qui assure une aide médicale gratuite, propose des avances remboursables, organise des séjours de vacances mélangeant les enfants de tous milieux sociaux... Il a mis en place une convention avec les Eaux du Nord pour prévenir les coupures. Concernant les colis alimentaires qu'il remet, une nutritionniste va veiller à leur contenu, dans un souci nutritionnel mais aussi pour inciter à la communication, à l'échange afin d'équilibrer la relation entre celui qui donne et celui qui reçoit. «Nous répondons à l'urgence mais

cela ne suffit pas» soulignent les responsables de ce pôle.

Confiance et respect

Une personne qui vient chercher un colis sera aidée le jour même en recevant de quoi se nourrir. Mais les jours suivants? Il est donc nécessaire «de faire une analyse globale, personnalisée et une prospective pour tenter d'apporter des solutions aux problèmes». La politique sociale ne doit pas se fonder sur l'assistance passive mais sur la prévention et la promotion sociale; il faut fournir des aides pour faire face aux difficultés mais il importe aussi d'établir des liens de confiance et de respect et d'enclencher une véritable dynamique d'insertion. Cette volonté se manifeste à différents niveaux.

DOSSIER

L'insertion dans la société et la lutte contre l'exclusion commencent dès le plus jeune âge. Grâce au Contrat Enfance, signé entre la Ville et la CAF fin 93, les modes d'accueil pour les petits vont être développés, en qualité et en quantité. Créer davantage de places dans les crèches et les halte-garderies dans tous les quartiers lillois permet d'accueillir plus de monde. C'est simple mais il fallait non pas y penser mais s'y engager! C'est fait puisque sont prévues des places supplémentaires, et de nouvelles structures publiques et associatives. Pour que tous les bambins aient accès aux crèches, la Ville a mis en place des commissions qui examinent les demandes d'admission, expliquent les coordinatrices «Petite Enfance». Avec un double but: que les familles en difficulté puissent aussi accéder à ces modes de garde et que soit maintenu un équilibre entre les différents publics. Par ailleurs, des programmes de



Des lieux d'accueil parents-enfants pour se rencontrer, échanger, être ensemble,...

formation sont organisés pour les directeurs et le personnel de terrain.

Etre écouté et informé

Le Contrat Enfance prend en compte un autre besoin qui se traduit de plusieurs manières: «être écouté quand on devient parents et que l'entourage familial fait défaut, recueillir des conseils et acquérir des savoir-faire concernant l'alimentation, la santé, l'autorité, le sommeil, le jeu..., échanger avec d'autres parents, et être accompagné par des spécialistes lorsqu'une grosse difficulté apparaît». Si elles ne sont pas prises en compte, ces demandes peuvent entraîner des problèmes, notamment dans les milieux sociaux moins favorisés. Des lieux d'accueil parents-enfants ont vu le jour comme la maison «Arc-en-Ciel» au Faubourg-de-Béthune et la «Petite Maison» à Moulins; un financement pluriannuel permet d'en développer d'autres, «Interlude» à Wazemmes, «la Calinette» aux Bois-Blancs, ou d'en créer de nouveaux comme «l'atelier du P'tit d'Homme» dans le Vieux-Lille ou la maison parents-enfants de Lille-Sud. Pour prévenir les risques de relations difficiles, voire de maltraitance, la structure «le Fil d'Ariane» accueille, par le biais d'une équipe très spécialisée, les mamans (ou futures mamans) et les enfants.

Bref, ces lieux de rencontre et de convivialité offrent l'occasion de

former et d'informer les parents, tout en permettant aux enfants d'avoir accès à «la santé, à l'éducation, à la culture, à la citoyenneté».

Briser la logique fatale

Toute politique d'aide à l'insertion ou à la réinsertion passe obligatoirement par l'accès au logement. La logique implacable du cercle vicieux «pas de logement, pas de travail, pas de travail, pas de logement» doit être rompue. Les populations en difficulté - généralement parce qu'elles disposent de faibles ressources et/ou qu'elles connaissent des problèmes de comportement - sont aidées à accéder au logement ou à s'y maintenir. C'est là qu'intervient le service «Action Sociale liée au Logement», par le biais de subventions et de dispositifs divers. Il travaille également en lien étroit avec un partenaire associatif original: OSLO.

Cet organisme social de logement, né en 1987, est l'un des premiers fonds d'aide aux impayés de loyers,

grâce à des prêts sans intérêt.

Alliant prévention, traitement social et suivi, cette structure regroupe tous les partenaires impliqués et permet donc de «briser la logique fatale de l'expulsion», en maintenant dans leur habitation les familles en difficulté. Fort de son expérience, l'OSLO s'est diversifié et a lancé d'autres dispositifs comme «les Clefs privées de la Solidarité» et «Réinventer le Logement Social». Sollicité par l'Etat, il a également créé, en collaboration avec la SLE, le service d'accueil pour la réintégration par le logement (SARL) s'adressant aux 18-25 ans sans domicile stable. Il s'agit de mettre en place, avec le jeune, un parcours d'insertion sociale et professionnelle, avec un support: le logement.

Cette mesure se concrétise par une «première», rue Copernic,

Bien vivre à l'extérieur

Les petits lits sont alignés dans une pièce aux rideaux jaunes décorés de motifs enfantins. Dans la pièce à côté, les livres, la peinture, la pâte à sel, tout le matériel ludique et éducatif est bien rangé à sa place. Dans la «salle de vie» attenante, 4 fillettes et 1 garçonnet, attentifs, collent des feuilles d'arbre et des écorces de pommes de pin sur un carré de papier, tandis qu'une plus «grande» révise ses additions. Un autre groupe est de sortie à la bibliothèque. Mini tracteurs et vélos sont garés face à la baie vitrée qui donne sur l'espace vert. Nous sommes rue de la Loire, à la halte-garderie, située dans la «Maison de l'Enfant et de la Famille», ouverte en juin 1986. Dans l'autre partie du bâtiment se trouve la PMI, avec médecin, psychologue, assistante sociale conseillère conjugale... Le fait d'être ainsi implantés dans les mêmes locaux facilite la collaboration et la concertation entre ces deux équipements. Et c'est tant mieux! Car cette halte-garderie n'est pas un lieu classique où les parents déposent leurs bambins afin de les faire «garder». Pour l'enfant, c'est l'occasion de rencontrer les autres, de découvrir, de s'ouvrir sur l'extérieur. Pour les parents aussi. «De plus en plus de mamans participent aux activités» explique Anne-Marie Fermine, éducatrice responsable de cette

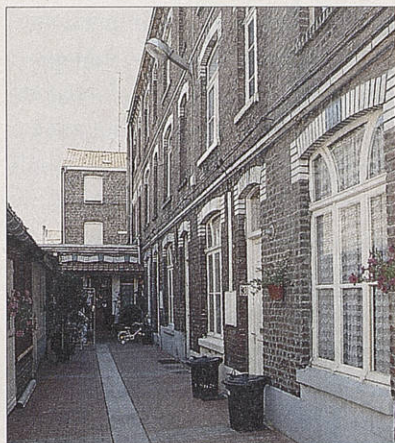
«Maison»; par exemple, «certaines ont entrepris des formations à la lecture ou à l'éveil musical». Quand la confiance s'instaure avec l'équipe de la halte-garderie, les parents confient plus facilement leurs enfants. Et c'est important: «si la maman n'est pas bien dans la structure, l'enfant n'en tirera pas un bénéfice» souligne Anne-Marie. Il y a donc écoute, échanges. La démarche est progressive, les sorties familiales, à la mer, au zoo, plaisent. Des barrières tombent, mamans et papas se sentent plus à l'aise. Ces excursions offrent aussi le moyen de franchir un pas, celui de l'inconnu qui fait souvent peur, d'avoir des choses à partager et à raconter... De se valoriser, de trouver une place dans la société et d'y exister, de s'ouvrir aux autres... L'objectif est que «les familles puissent, par la suite,

elles-mêmes entreprendre les démarches»; dans le cadre d'un projet pédagogique pour «bien vivre à l'extérieur» des sorties à la piscine devraient être organisées. Le «contrat enfance» privilégie donc également la qualité: un poste d'éducateur à mi-temps a pu y être créé, venant compléter l'équipe en place, le financement de sorties pourra mieux être assuré et un projet d'atelier de psycho-motricité est à l'étude.



Pour que tous les bambins puissent découvrir, s'ouvrir sur l'extérieur, s'épanouir.

où une quinzaine de jeunes réhabilite une courée délabrée pour en faire 10 logements. Pendant leur séjour (6 mois, renouvelable une fois), ils bénéficieront d'un suivi global, éventuellement renforcé de façon individuelle si nécessaire, et d'une aide à la formation et à l'emploi, en vue d'accéder à un hébergement conventionnel et d'acquiescer une autonomie financière et sociale.



L'insertion passe obligatoirement par le logement.

Des guides de terrain

Autre exemple concret: le RMI. Cette allocation, destinée aux personnes dont les ressources n'atteignent pas un seuil minimum, est aussi un moyen de s'insérer ou de se réinsérer dans la vie sociale économique. La Ville, via le C.C.A.S, est l'interlocuteur privilégié pour 75% des ayant-droit à ce revenu, précise la responsable de l'Action Sociale Collective; il ne s'agit pas seulement de donner de l'argent mais d'écouter, d'accompagner, d'aider à l'insertion. Consciente de ces nécessités, la Ville, après avoir négocié auprès du Conseil Général, a obtenu une enveloppe financière permettant la création d'une équipe pluridisciplinaire de référents. En février 94, vingt personnes sont venues compléter l'équipe administrative alors en place pour l'accueil des RMistes. Ce sont des animateurs, des éducateurs, des psychologues, des conseillers..., répartis dans les dix mairies de quartier en fonction du nombre d'allocataires. «Chaque référent gère entre 130 et 160 personnes par mois» souligne la coordinatrice pédagogique de cette équipe. Mais attention, derrière ce mot «gérer» se cache toute une série d'actions qui permettent de

«prendre les gens dans leur globalité». Et donc bien de les guider vers un parcours d'insertion professionnelle et sociale. S'appuyant sur le réseau associatif, ces référents s'occupent de 4 500 bénéficiaires du RMI. «Pivots de toutes les démarches d'insertion, ils ont une mission sociale fondamentale face à un public de plus en plus fragile et en demande d'aide mais aussi d'écoute» remarque notre interlocutrice.

Reprendre pied

Au travers de cette équipe, la Ville joue son rôle «d'interlocuteur immédiat et évident de la population». Certains bénéficiaires du RMI sont orientés vers le PLIE. C'est à Lille qu'a été mis en œuvre ce premier plan d'insertion par l'économique, en octobre 1989, pour lutter contre le chômage et l'exclusion; l'Association «Réussir» assure le pilotage, la gestion et l'animation de ce programme ambitieux et innovant. En partenariat avec l'ensemble des acteurs sociaux, économiques et institutionnels (Etat, Région et Département), il a pour objectif de conduire à l'emploi des Lillois «incapables d'y accéder seuls sans un accompagnement dans la durée». En même temps, il permet de développer et d'organiser un réseau d'opérateurs de l'insertion économique, de mobiliser des entreprises dans la lutte contre l'exclusion, de participer à la recherche et à la création d'emplois dans de nouveaux créneaux. L'objectif du premier plan, sur 4 ans, était d'atteindre 1 100 personnes; au final ce sont 2 307 hommes et femmes, «identifiés» par l'ANPE, la mission locale, les services instructeurs du RMI, qui ont bénéficié d'une proposition dans le cadre du PLIE. Le 2e plan, sur 6 ans, doit concerner 3 000 Lillois. Il conjugue formation, accompagnement social et activité ou emploi d'insertion pour «donner leur chance de prendre pied sur le marché de l'emploi à ceux qui en demeureront durablement exclus si des mécanismes de transition ne sont pas organisés pour les aider».

Valérie Pfahl

Le «i» de RMI



Les gens ont toujours développé des compétences sur lesquelles le projet d'insertion doit reposer.

Nathalie et Didier font partie de l'équipe de référents RMI récemment mise en place. Ils accomplissent leur mission de contact et de terrain dans le quartier du Faubourg-de-Béthune. Installés dans les locaux réaménagés de la mairie rue Renoir, tous deux reçoivent les bénéficiaires de ce dispositif, une fois le dossier ouvert par l'enquêteur social et accepté par la commission.

«Il s'agit d'abord d'expliquer le lien entre l'instruction et l'insertion» souligne Nathalie, «le RMI apporte des droits, à un revenu minimum, à la sécurité sociale, à une allocation logement, à l'aide médicale, mais le RMI, c'est aussi le «i» de l'insertion qui est un droit et aussi un devoir». Certains considèrent ce revenu comme un «dû» de la société vis à vis des personnes en difficulté, mais, précise Didier, «de plus en plus de bénéficiaires sont demandeurs d'insertion et avouent parfois que le RMI est pour eux la pire des insultes», réclamant plutôt du travail. Un projet d'insertion est donc mis en place; «nous ne sommes pas là pour allonger un malade» affirme Didier, «il y a la notion d'accueil, d'écoute, d'évaluation, d'orientation, puis de proposition». Certains ont un projet clairement défini, pour d'autres, il faut le retravailler. «Le référent RMI n'établit pas le

projet, il le négocie toujours avec la personne» remarque Nathalie. L'insertion n'est pas toujours professionnelle, ou pas seulement; cela varie selon les besoins, ils peuvent être affectifs pour les uns qui souhaitent rencontrer quelqu'un régulièrement, pour se mobiliser. Ou pour un couple avec enfants, l'homme définira plutôt un projet professionnel, la femme, un projet social. En tous les cas, «les gens ont toujours développé des compétences et des capacités sur lesquelles le projet doit reposer». «Nous ne devons surtout pas travailler seuls ni être l'unique interlocuteur» assure Nathalie. De nombreux partenaires sociaux et professionnels se mobilisent pour ce combat en faveur de l'insertion. «Nous avons la chance d'avoir pas mal d'outils à disposition sur Lille» indique Didier, des entreprises intermédiaires, pour travailler quelques heures, des ateliers de techniques pour réapprendre les gestes professionnels, des ateliers pédagogiques personnalisés pour les remises à niveau et préparations à des diplômes, des dispositifs de formation, des entreprises d'insertion..., bref, toute une palette de moyens avec lesquels les référents RMI doivent «jongler» pour répondre au mieux aux attentes des personnes concernées.

Services de l'Hôtel de ville:
• Action Sociale Individuelle:
20.49.52.35

• Action Sociale Collective:
- Petite Enfance: 20.49.53.64
- RMI/Insertion: 20.49.52.33

• Action Sociale liée
au logement: 20.49.52.37

Plan Lillois d'Insertion:
20.54.89.71

GROUPE SOCIALISTE

La révolte du Faubourg

Pourquoi revenir sur des événements qui ont secoué la Résidence Concorde au Faubourg de Béthune, alors qu'on en a tant parlé?

Sans doute parce que l'essentiel n'a pas été dit. Sans doute parce qu'ils sont exemplaires et qu'ils pourraient se reproduire là ou ailleurs; qu'il faut essayer de les comprendre dans leur profondeur et savoir en tirer les conséquences.

D'un drame particulier, ce quartier, saisi par une douleur et une émotion intenses, on fait naître une révolte authentique, une révolte contre les injustices accumulées, endurées ou ressenties par ses habitants.

Injustice de ne pas être protégé, **parce que** c'est un quartier populaire, contre les menées des dealers vendant leur marchandise et comptant leur argent durant des mois au vu et au su de tout le monde. Comment

expliquer autrement que les services de Police et le Préfet lui-même soient restés sourds aux multiples appels au secours qui leur ont été adressés. Injustice de se voir exclu du travail, pas seulement pour des raisons de qualification mais aussi parce qu'on vous juge plus sur votre domicile que sur votre compétence.

Injustice de voir se dégrader pour ces raisons un cadre de vie qui fut agréable et peut le redevenir.

Injustice de se sentir incompris ou ignoré.

Et quand les injustices ressenties sont trop fortes, qu'elles deviennent douloureuses et insupportables faisant oublier ce qui pourtant a été réalisé, alors il y a explosion, alors, il y a révolte.

Mais la Révolte, c'est ce qu'il faut également dire, est aussi une manière de revendiquer sa dignité d'Homme et de Femme, de Citoyen et de Citoyenne.

Ce combat, si actuel, continue celui mené par des générations de travailleurs pour l'affirmation de



leurs droits, pour le simple droit de vivre décemment.

C'est dans ce combat que l'Histoire des Socialistes s'est forgée.

Des énergies se sont accumulées.

Des revendications ont été formulées.

Les unes comme les autres doivent être confortées. Forcées par les événements, des solutions apparaissent.

Des îlots sont en place.

Mais suffiront-ils seuls à maintenir une tranquillité et une sécurité absolument incontournable?

Le programme interrompu de privatisation des entrées va pouvoir reprendre et se réaliser complètement. Des mesures complémentaires sont prises par l'Office HLM.

Mais c'est aussi dans le développement social du quartier, politique instaurée par le gouvernement socialiste de Pierre Mauroy, que se mettront aussi en place des solutions durables pour les années à venir.

Il reste le point noir des points noirs: celui de l'emploi, celui du manque de travail, celui du chômage.

Bien sûr, des solutions locales

pourront être trouvées: amélioration des dispositifs existants (Mission Locale, Plan Lillois d'Insertion,...), réalisation de projets individuels ou d'intérêt collectif, promotion du quartier auprès des entreprises, ... Mais c'est avant tout un fléau national.

On nous dit que la reprise est amorcée. Mais en même temps, le nombre de chômeurs s'accroît.

Il ne peut y avoir là de solution sans des mesures considérables touchant à une autre répartition du temps de travail, à une autre redistribution des richesses. A défaut, la Révolte du Faubourg de Béthune deviendra le présage d'autres révoltes d'autres faubourgs.

Car c'est bien à une première révolte de classe, à une révolte des laissés pour compte et qui ne veulent pas l'être, que nous avons assisté.

Groupe socialiste du Conseil municipal

INTER GROUPE DE

Totalement obnubilé par son 11^e quartier Euralille, P. Mauroy, n'avait pas pris garde à ce phénomène de ville à double vitesse sur lequel, l'opposition municipale l'avait alerté depuis 4 ans maintenant.

Lorsque nous évoquons la gravité de certains quartiers qui s'enfonçaient un peu plus dans la précarité, le maire de Lille répliquait que nous faisons de «l'anti-Lille». Lorsque nous avons lancé une union Sacrée pour mobiliser toutes les énergies contre la drogue, M. Mauroy n'avait pas répondu, considérant que la toxicomanie était un phénomène récent.

Les tristes événements de Lille-Sud puis du Faubourg de Béthune nous ont hélas, donné raison.

Contrairement à ce que pourrait croire le lecteur, l'opposition ne s'en réjouit pas.

Les problèmes de chômage, de drogue et de délinquance sont intimement liés et ne pourront être résolus en quelques mois - ni comme le prétend M. Mauroy - par les deux remèdes miracles qu'il brandit soudainement avec une méconnaissance parfaite des réalités.

Le 1^{er} remède serait le projet Euralille, prometteur de richesses et d'emplois pour les quartiers en difficulté. Cette affirmation est mensongère et choquante. Elle repose sur une logique d'assistance selon laquelle les quartiers pauvres devraient tout espérer du quartier riche et rien d'eux-mêmes. C'est psychologiquement désespérant. Ensuite rien ne garantit que les emplois promis sur Euralille correspondront aux qualifications des jeunes sans emplois ou des chômeurs. C'est aussi le problème de la formation qui se pose. Enfin, si création d'emplois il y a (aujourd'hui, il ne s'agit que de transferts d'emplois) cela ne pourra pas se réaliser avant plusieurs années et seulement si le projet Euralille marche (ce qui est loin d'être démontré aujourd'hui). Evitons donc les raisonnements idéologiques en lançant de la poudre aux yeux.

La Fondation de Mme Aubry,

L'OPPOSITION

second remède miracle présenté par M. Mauroy relève de la même supercherie. Elle reste une tentative, une expérience parmi les dizaines d'autres. Ce n'est pas une nouveauté. Et les chefs d'entreprises de la métropole n'ont pas attendu Mme Aubry pour développer des projets semblables. Si M. Mauroy y avait à l'époque apporté une attention soutenue, il aurait fait l'économie d'un parachutage douloureux et finalement médiatique.

Il faut raison garder. La logique de l'opposition est pragmatique. Parce qu'il y a des situations d'urgence, il faut absolument recréer un tissu associatif dans ces quartiers désertés par l'action sociale. Les bonnes volontés, l'énergie, la disponibilité, les projets des habitants sont nombreux. Encore faut-il les encourager sans vouloir les récupérer politiquement et les verrouiller. Ce qui est une tentation systématique de l'actuelle municipalité d'où l'échec de nombreux projets.

Mais, la seule solution pour reconstituer une vie sociale digne et décente est de recréer, secteur par secteur, une réalité économique en insufflant des richesses propres à ces quartiers. Cela veut dire réimplanter des petites entreprises en les attirant par une politique volontariste et déterminée. Cela passe par une disponibilité constante des élus, une compétence nouvelle des services, des conditions fiscales, juridiques, humaines privilégiées.

Cela exige une volonté politique, un travail de fond et dans la durée. Cette volonté n'existe pas à Lille. C'est un fait objectif, un constat cruel. L'opposition, pour sa part, trop consciente des réalités, ne cédera pas à des artifices. Elle a lancé un réel travail de réflexion sur ce thème. Ceci est la garantie d'une politique volontariste qu'elle mettra en œuvre.

L'opposition municipale

PERSONNALITÉS

Les réalisations effectuées dans le cadre de la délégation «Protection de l'enfance» que m'a confiée Monsieur Pierre Mauroy, dépassent largement les engagements présentés aux Lillois avant les élections de 1989.

La loi de la décentralisation a confié au Département la mission de prévention et de traitement de la maltraitance. La ville a voulu être un lieu de réflexion, d'échanges et d'élaboration de solutions. Un groupe de professionnels coordonné par la Ville créa une plaquette informative permettant à toute personne de signaler un problème et d'atteindre facilement un interlocuteur. Le slogan était simple: «En parler, c'est déjà agir».

Un colloque fut organisé par la Ville, sur le thème «Les relations précoces mère-enfant». Ce fut un succès.

Nous avons créé à la halte-garderie municipale de Lille-Sud, un lieu d'accueil Mère-Enfant, le «Fil d'Ariane», afin d'aider de jeunes parents qui courent le risque de maltraiter leur enfant, soit parce qu'ils ont été eux-mêmes victimes de mauvais traitements, soit parce qu'ils n'ont pas les moyens au départ de la relation avec leur enfant.

Le but est de réussir les trois premières années de l'éducation et de permettre aux parents de retrouver la pleine dimension de leur rôle. Les résultats obtenus sont excellents.

Que dire à un père ou une mère qui n'en peut plus et qui va maltraiter son enfant?

Nous avons élaboré avec des travailleurs sociaux, des juges, des médecins, des psychologues, un projet, «Point Familles» qui pourrait être un lieu de thérapie, d'aide, d'accompagnement de ces familles en vue d'une reconstruction, d'une réparation, d'une restauration de liens et de potentialités.

Aider les enfants qui souffrent, leur donner les moyens de leur épanouissement, voici une tâche exaltante mais difficile.

Docteur Charles Sulman
Conseiller municipal délégué

GROUPE COMMUNISTE

La logique libérale dans les offices HLM

Un matin de septembre, aux 400 maisons de Lille-Sud, l'huissier et le commissaire accompagné de trois policiers sont venus expulser un jeune couple et ses trois enfants. Des menottes ont été utilisées comme pour de vulgaires malfaiteurs. Il aura fallu la détermination des amis et voisins soutenus par les militants et élus communistes pour contraindre l'office HLM à formuler des propositions de logement.

Chacun s'émeut, à juste titre, de voir chaque hiver des personnes sans-abri souffrir du froid et de l'abandon, parfois jusqu'à la mort.

Au Sénat, lors des débats du 2 juin 1994 concernant le projet de loi gouvernemental sur l'habitat, les sénateurs communistes ont proposé deux amendements:

- Inscrire dans la loi la possibilité pour le Maire dans les communes où sévit une crise du logement d'exercer le droit de réquisition au profit des personnes sans logement ou logées dans des conditions insuffisantes notamment.

Les sénateurs de droite dont M. Alex Turk

ont voté contre cette proposition alors que ceux du Parti Socialiste s'abstenaient.

- La mise en place d'un dispositif législatif tendant à **interdire toutes saisies et expulsions sans relogement** pour le locataire de bonne foi.

Cette proposition communiste vise à éviter aux victimes de la crise ou de la spéculation immobilière de se retrouver sans logement.

Les sénateurs de droite dont M. Alex Turk ont refusé que la loi renforce le droit imprescriptible au logement. Ceux du Parti Socialiste ont approuvé cet amendement communiste.

La logique libérale s'engouffre avec appétit dans le logement social. En effet, le projet de loi sur l'habitat du gouvernement Balladur tend à **accélérer la vente des logements HLM.**

Cette pratique ne procurera aucun logement supplémentaire pour faire face à la demande.

Cette loi va offrir le meilleur du parc locatif aux investisseurs qui, déjà, poussent les feux de la spéculation immobilière dans les quartiers lillois. La droite municipale, sénatoriale ou gouvernementale ne se trompe pas de camp. Elle choisit toujours celui de l'argent-roi contre les hommes.

LES VERTS

Changer de logique

20 septembre 94: feu d'artifice à Euralille. 23 septembre: scènes de colère au Faubourg de Béthune. Sans entrer dans une vaine polémique, il y a là pour nous plus qu'une simple coïncidence des dates.

Quand la majorité municipale a tout misé sur la création d'une galerie commerciale, îlot de richesse qui est censé distribuer ses miettes à des quartiers qui continuent à se débattre dans le chômage et la drogue;

Quant aux pieds des tours d'Euralille, l'ancien restaurant scolaire des Dondaines est abandonné aux dealers et à la prostitution, dans un parc des Dondaines lui-même promis à l'automobile et aux promoteurs;

Quant à Lille, on continue à rogner les trottoirs, à supprimer les pistes cyclables, quand on met des contraventions aux piétons (30 F) et aux cyclistes qui

transportent leur vélo crevé dans le métro (2 500 F);

Quand le 14 octobre, le Conseil de Communauté urbaine, droite et gauche confondues (sauf le P.C.), décide consciemment de sacrifier ses réserves d'eau potable pour une nouvelle rocade; Que faire? Baisser les bras et se résigner?

Non! Nous persistons à croire que nous devons continuer à nous battre, chaque jour, sur les petits détails et sur les grands dossiers, pour changer de politique.

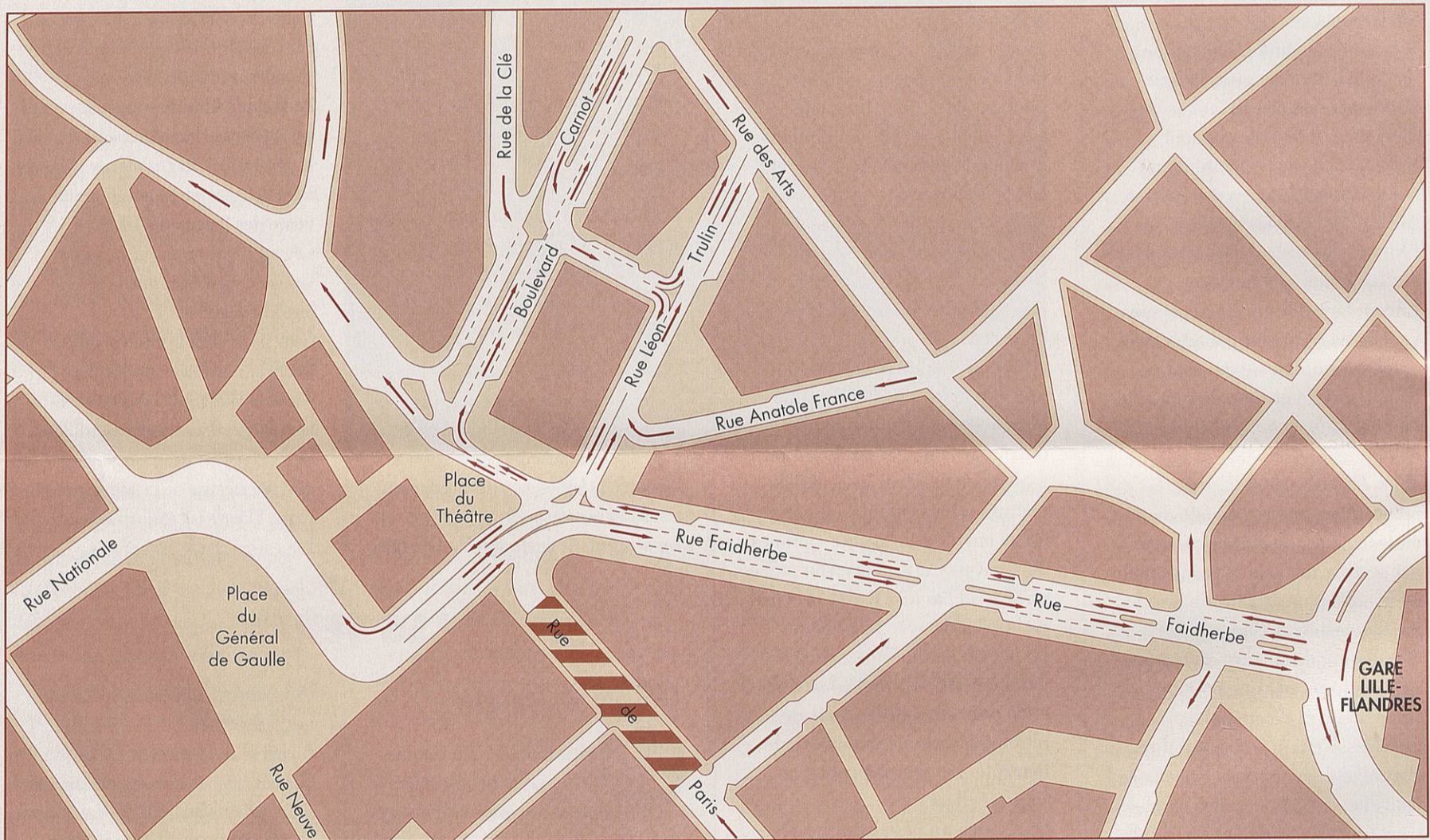
Nous ne ferons pas ça seuls. Nous voulons travailler avec tous ceux qui veulent que la vie quotidienne des Lillois et des Lillois soit enfin prise en compte, qui veulent changer la ville, quoi!

• Les Verts, 30, rue des Meuniers - 59000 Lille. Tél: 20.78.25.72.

De nouvelles règles de circulation et de stationnement pour que : Lille reste ville ouverte !

Lille se développe chaque jour et son attractivité s'accroît.

De plus en plus nombreux sont ceux qui viennent travailler, acheter, visiter mais aussi habiter notre ville. Le nouveau plan de circulation, les nouvelles dispositions de stationnement peuvent apparaître contraignantes à certains, obligent d'autres à changer leurs habitudes, mais permettent de maintenir l'accès de Lille à tous. Avec de plus, le souci de la qualité de vie pour ceux qui y habitent.



La partie de la rue de Paris comprise entre la rue des Ponts de Comines et la place du théâtre est désormais piétonnière et réservée à la desserte locale.

Chaque été, une armée d'engins, de camions, de marteaux-piqueurs, d'ouvriers envahit rues et boulevards pour les remettre à neuf ou les réaménager. Ce qui n'est pas sans susciter la grogne des usagers. La presse locale ne manque pas de s'en faire l'écho. Une chose est sûre : malgré les efforts, les chantiers seront toujours trop lents pour un automobiliste pressé. Pourtant, ils sont nécessaires au mieux-vivre des habitants. Permettre à tous les

citoyens une utilisation paisible de l'espace public et leur autoriser des déplacements aisés, confortables et sûrs n'est-ce pas une liberté que l'on doit à chacun, quel que soit son âge, son activité ou son mode de déplacement ? Pendant longtemps, Lille a vécu au rythme d'un plan de circulation, élaboré en 1977. Avec, bien sûr, au fil des ans, des modifications partielles. Mais, à l'heure où la ville connaît un développement

à nul autre pareil, avec notamment Euralille, il était désormais nécessaire de revoir tout cela. C'est chose faite. Comme toujours, l'annonce d'un changement d'habitudes s'accompagne de réticences, de contestations, de manifestations. On l'a vu avec les perspectives d'extension du stationnement payant. Pour reprendre la formule, lors du conseil municipal d'octobre, de Pierre Bertrand, adjoint au

maire chargé de ces problèmes, «la voiture, c'est comme l'affaire Dreyfus : cela divise les Français, mais cela les passionne!»

La voie publique n'est pas extensible

Sept heures du matin. Les grandes migrations commencent. 250 000 voitures convergent vers Lille. Une habitation à l'extérieur, un lieu de travail intra-muros impliquent des demi-heures

passées quotidiennement derrière le volant. Et donnent un goût de bouchon à la ville. Sur les périphériques comme en centre-ville. Pourtant, les autorités ne négligent pas la voiture. Et lui consacrent même de nombreux investissements: voie rapide urbaine, rocade nord-est, déplacement du périphérique est, voie Lille-Lens, autoroute A1 bis, rocade sud... Alors, Lille, ville incontournable? Non, mais reconnaissons que le centre - il est vrai d'une agglomération millionnaire - semble, pour le moins, attirer le trafic automobile, aussi sûrement qu'un aimant! Même si on y circule toujours bien mieux qu'à Paris, Lyon et Marseille. Ce phénomène qu'on dira «de société» ne peut cependant se poursuivre sans danger. La surface de la ville n'est pas extensible; la voie publique ne peut supporter cet «impérialisme» de la voiture. Et ne croyez-pas que tout soit sacrifié à la construction de nouveaux immeubles. Une attention particulière est portée à la reconquête des trottoirs et de zones piétonnes, à l'aménagement de parkings et d'espaces verts. Et depuis de longues années, les techniciens ont répertorié les embarras de circulation et les points de congestion, mais aussi les raisons des infractions et des accidents. Ils y remédient: changements du rythme des feux tricolores, réaménagement des carrefours dangereux, surveillance policière accrue, etc. Cependant, pour améliorer la qualité de la vie, lutter contre les pollutions, sécuriser et faciliter les autres modes de déplacements, la place de la voiture doit diminuer progressivement dans les quartiers centraux de la ville. C'est pourquoi, chaque nouveau projet de réaménagement de rue, de place, d'espace libre fait une place plus importante aux

piétons. Et les deux-roues ne seront plus oubliés!

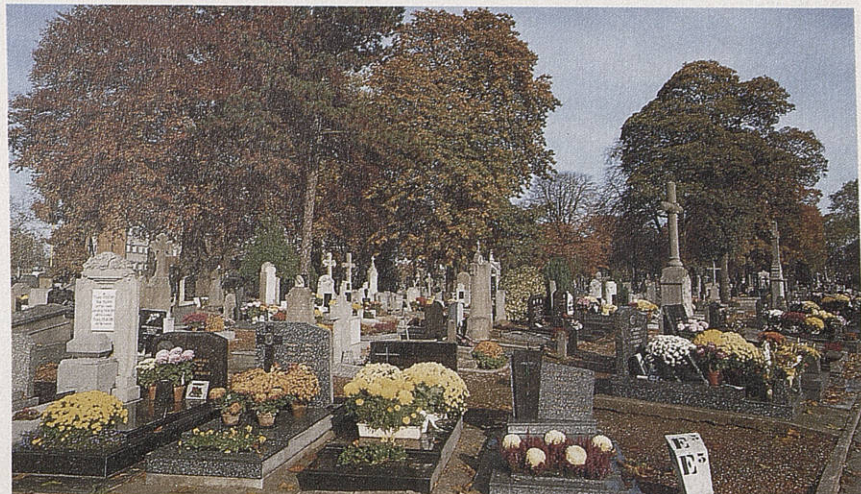
Nouveau plan

Faut-il interdire le centre-ville aux automobilistes? Nous n'en sommes pas encore là. Pour l'instant, la ville fait ce qui est raisonnablement envisageable, pour améliorer la fluidité. C'est le but du nouveau plan de circulation mis en place en septembre. Un plan logique, mûrement réfléchi par les techniciens de la Communauté et de la Ville. Il tient compte des nouveaux flux que va engendrer le viaduc Le Corbusier - reliant à nouveau Fives, Saint-Maurice et le Centre - et il anticipe sur le développement de Lille. La rue Faidherbe devient un axe majeur de cette évolution. Le secteur de l'opéra est désengorgé et le boulevard Carnot cesse d'être un goulot d'étranglement pour redevenir une entrée de ville.

Transports en commun améliorés

Comme d'autres grandes villes, Lille a fait le choix de développer ses transports en commun pour accroître son accessibilité. Outre le train et le TGV, le TER (transport express régional) réorganisé rend Lille accessible depuis toutes les villes de la région. Les 85 gares de la Communauté participent à cette irrigation de qualité. Le métro et le tramway sont des moyens très performants. Le réseau des bus urbains complète cette desserte. Alors pourquoi ne pas davantage utiliser les transports en commun, pourquoi préférer la voiture? Sans doute reste-t-il à rompre avec un comportement individualiste, un besoin d'indépendance et d'autonomie qui nous sont chers, mais... qui nous coûtent chers!

Les cimetières Lillois



La ville de Lille compte deux cimetières, celui de l'Est (22 ha) dont l'entrée principale se trouve rue du Ballon, et celui du Sud, plus grand (33 ha), rue du Faubourg des Postes. Toutes personnes décédées à Lille, quel que soit le lieu de leur décès ont droit à une sépulture dans un des deux cimetières; de même que celles ayant droit à l'inhumation dans une sépulture de famille située à Lille, quels que soient leur domicile et le lieu de leur décès. Certains défunts en fonction de leur religion doivent être enterrés dans les 24 h au lieu des 48 réglementaires, et selon des rites bien précis, il en est

ainsi pour les musulmans, les israélites, les nomades, ...

Le choix d'une concession pour sépulture privée, se divise en 4 classes, renouvelables, d'une durée de 10 ans, 30, 50, perpétuelle. Le coût est variable selon la durée et la superficie de la concession ainsi que la nature des travaux. Si les concessions ne sont pas renouvelées ou se trouvent à l'abandon, les terrains sont repris par la Ville, un «roulement» est ainsi assuré.

Pour l'inhumation des indigents, c'est la ville qui fait l'achat de la concession, pour une durée de 5 ans, non renouvelable.

Les colombariums et Jardin du Souvenir

Un colombarium existe au Sud comme à l'Est, pour les personnes qui ont fait le choix d'être incinérées. La proportion de ce type de funérailles est en augmentation mais reste nettement inférieure aux enterrements: 2 urnes pour 18 enterrements dans les cimetières lillois. Les cases, qui peuvent contenir 3 urnes, sont concédées pour les mêmes durées que celles des enterrements. Les cendres des défunts peuvent être dispersées sur un espace engazonné - le Jardin du Souvenir - situé à l'intérieur des cimetières.

- Tous renseignements peuvent être obtenus en mairie, au service de l'état civil, de 8 h à 17 h du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h le samedi; ou dans les bureaux des cimetières de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 du lundi au vendredi et de 8 h à 12 h le samedi.

- Horaires d'ouverture des cimetières au public du 1er avril au 1er novembre

inclus, de 8 h à 17 h 45; du 2 novembre au 31 mars inclus de 8 h à 16 h 45.

- Pour toute attribution de concession (sur présentation d'un justificatif de domicile), de demande de renouvellement, d'inhumation, ... se rendre successivement au bureau du cimetière choisi, au guichet du service cimetières-concessions en mairie. Les dates et heures de prestations sont fixées par le Conservateur en accord avec la famille et le mandataire.

- Une autorisation peut être délivrée pour les personnes âgées ou impotentes dans certains cas, pour circuler en véhicule dans les cimetières

- Renseignements à l'Hôtel de ville - place Roger Salengro - T 20.49.52.19

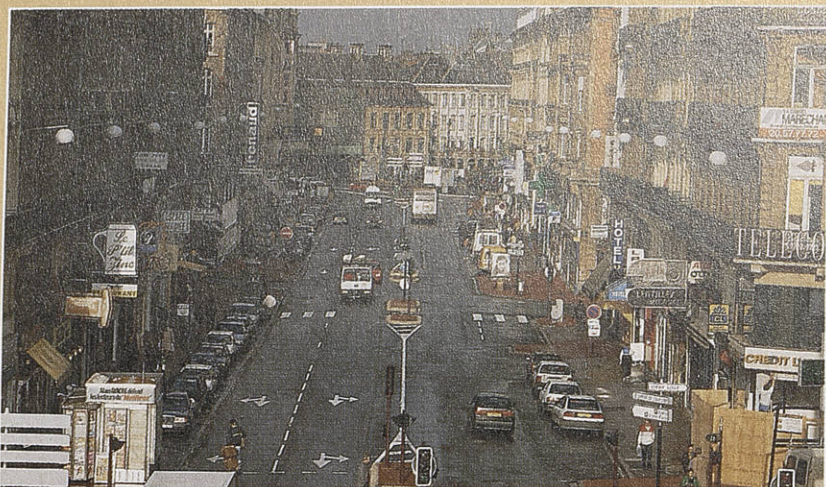
- Cimetière du Sud: 20.85.20.08

- Cimetière de l'Est: 20.74.09.02.

S.D.

•A•

Le 15 octobre dernier dans la salle polyvalente, située rue Lazare-Garreau à Lille-Sud, a eu lieu le deuxième forum des **Activités**. Près de 40 associations s'y sont retrouvées, mêlant le sport et la culture.



centre-ville, à Euralille et au quartier de Saint-Maurice-Pellevoisin, par le Viaduc Le Corbusier. De plus, le bout de la rue de Paris, situé entre la rue des Ponts-de-Comines et la rue des Maneliers devient une zone «trente», semi-piétonne.

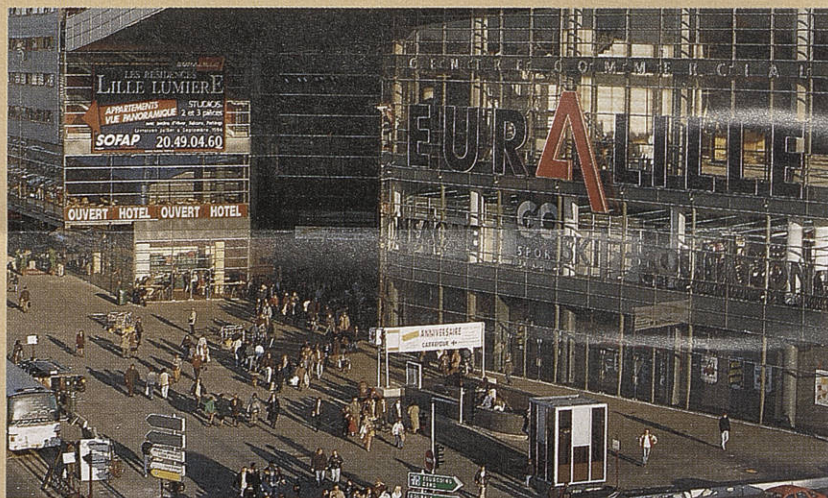


•F•

Les travaux de la rue **Faidherbe**, débutés en juillet, se sont achevés à la fin du mois de septembre. Sa mise en double sens permet d'accéder plus facilement au

•O•

Le 22 septembre a marqué le coup d'envoi du Centre Euralille. **L'Ouverture** de ce nouveau centre commercial va permettre à 130 boutiques d'accueillir 15 millions de clients chaque année sur une surface de 66 000 m². Pour faire fonctionner cette



•C•

Comme chaque année en novembre, le Palais Rameau accueille la traditionnelle fête du **Cirque**. C'est le moment privilégié pour découvrir ou redécouvrir en famille les joies de ce grand spectacle. Clowns, fauves... sont au rendez-vous!

tions de photographies, de peinture... et d'animations, leur vie sportive, culturelle et associative, à l'Hôtel de ville.

•E•

•E•

L'Exposition «Lille dans ses Quartiers et la Commune associée d'Hellemmes» s'est achevée au début du mois d'octobre. Les 10 quartiers et Hellemmes ont présenté durant 4 mois sous forme d'exposi-

Diverses opérations d'**Eclairage** public sont programmées dans la ville d'ici la fin de l'année. De nouvelles installations seront ainsi créées, d'autres rénovées, pour réaliser des économies d'énergie par la pose de lampes de type sodium et renforcer la sécurité des biens et des personnes.



grosse machine, mille emplois ont été créés ou vont l'être.

•S•

Le 19 octobre, dans le cadre de la journée nationale de la **Solidarité**, une conférence s'est déroulée à l'Hôtel de ville sur le thème: «La solidarité inter-communale et le logement des plus démunis». Diverses communes de la Communauté Urbaine de Lille et des associations d'aide aux plus démunis, des représentants des bailleurs sociaux et privés ont participé à cette manifestation qui a abouti à des propositions concrètes en matière de négociations inter-communales pour le logement des plus démunis.

